

Note rédigée par Monsieur **Alphonse CANESSA**

Je suis né au cœur de la vieille ville d'HYERES le 12 novembre 1920. Mais il serait plus exact d'affirmer, j'y tiens beaucoup, que je suis natif de PORQUEROLLES puisque j'y ai été conçu, ma mère m'y ayant ramené alors que je n'avais que quelques jours.

La famille CANESSA est une des plus anciennes de l'île. Mon père, patron pêcheur, décédé en 1975 y a pratiqué cette activité de l'âge de 9 à plus de 90 ans, ayant été aussi, pendant quelques années le doyen de l'île. Il avait, les premières années, secondé son père, lui aussi patron pêcheur à PORQUEROLLES.

Tous mes disparus, tous anciens habitants de l'île, y reposent ; ma grand-mère paternelle, mon père, ma mère, une tante, trois oncles, une sœur, un beau-frère, une cousine germaine. J'y ai moi-même obtenu une concession de sépulture, et fait construire un tombeau pour mon épouse et pour moi.

Mes premières années, jusqu'au Certificat d'Etudes, je les ai passées sur les bancs de l'école actuelle. Pendant la poursuite de mes études, (au Lycée de Toulon, au Lycée Thiers à Marseille, à l'Institut National Agronomique, puis à l'Ecole Nationale du Génie Rural, à Paris), ensuite pendant toute ma carrière de fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture, (dans le Tarn, dans les Alpes-Maritimes, dans le Tarn et Garonne, dans le Var, à la tête de la Région Aquitaine, enfin à la Mission Interministérielle Méditerranée), je n'ai cessé de revenir à Porquerolles chaque fois que pouvait s'en créer l'occasion, du vivant de ma mère et de mon père, puis après leur disparition. Les nombreux changements de résidence liés aux fonctions qui m'ont été successivement confiées, rendaient impossible que se réalise mon souhait très profond de vivre en permanence à Porquerolles. Mais je suis toujours demeuré Porquerollais par le cœur, et cela a toujours été fortement ressenti par mes nombreux amis, quel que soit le lieu de ma résidence.

J'y possède un petit appartement, non pas acquis, mais hérité de mes parents après partage avec mes deux sœurs. Cette maison était le fruit de longues et pénibles années de labeur de mon père et de ma mère qui l'avaient achetée en 1927.

Je dois, de ce fait, me rendre souvent dans l'île, mais, l'âge avançant, maintenant surtout pour l'entretien de cet appartement et celui de mon petit "pointu" acquis en 1978. Pour ces raisons, je contracte depuis l'origine un abonnement chaque année au parking de la Tour Fondue et je loue en permanence un poste à quai à Porquerolles. Il y a aussi, bien sûr, les visites à ceux qui reposent au cimetière.

Les importantes fonctions que j'ai exercées tout au long de ma carrière, en particulier plus de quinze ans dans le Var, à la tête du Service de Génie Rural, puis de la Direction Départementale de l'Agriculture, mais plus encore peut-être, mon extrême attachement à mes racines porquerollaises m'ont conduit en de nombreuses occasions, parfois de façon déterminante, à agir pour le bien de ses habitants, pour la protection de l'île, de sa forêt, de ses activités agricoles, de son potentiel touristique. J'ai été notamment, membre du Conseil d'Administration du Parc National de Port-Cros pendant quelques années. Je me bornerai à citer quelques exemples.

Dans les années cinquante (j'étais alors en fonction à Nice), la Ville d'Hyères (le Maire était alors le très estimé Monsieur Clotis) s'appêtait à reconstruire un château d'eau surélevé situé au départ de la route du Langoustier que les occupants de l'île avaient détruit pendant la Guerre. Un tel ouvrage, situé au point bas du village, avait un intérêt plus que réduit du point de vue technique, sans parler de son coût et de son effet sur le paysage. Informé de la chose, je démontrai à l'Adjoint spécial de l'île, laquelle ne disposait pas encore d'un réseau de distribution d'eau, qu'avec une dépense moindre, et sans aucune gêne pour le site, on pouvait amorcer la réalisation d'un tel réseau. Ce qui fut aussitôt décidé et réalisé. Ainsi, les premières maisons purent être desservies, et ce fut l'amorce de la desserte de l'ensemble du village qui fut réalisée quelques années plus tard.

L'action de beaucoup la plus importante, puisqu'elle devait ensuite conduire à l'acquisition de l'île par l'Etat, se situe vers 1968.

Au cours d'une importante réunion de travail tenue à la Préfecture de Draguignan, à l'occasion d'une visite de Monsieur Olivier Guichard, alors Ministre chargé de l'Aménagement du Territoire, la question de l'avenir de Porquerolles fut évoquée en fin de séance. A l'époque, les POS n'existaient pas encore, et l'Administration ne disposait que de moyens plus que réduits pour protéger l'île sans trop porter atteinte aux droits des propriétaires. Un projet d'aménagement fut présenté au Ministre. Consulté sur ce document j'exprimai l'opinion très défavorable qu'il provoquait chez le DDA et le Porquerollais que je suis. Je soulignai fortement à cette occasion que le maintien du statu quo était totalement irréaliste, les propriétaires n'ayant pas les moyens financiers d'entretenir une forêt qui ne leur apportait plus aucune ressource, ce qui laissait *ladite* forêt, ouverte à tous, sans défense face à de terribles risques d'incendie. A la question que me posa alors le Ministre, je répondis que la seule solution réaliste paraissait être l'acquisition de l'île par l'Etat. L'idée était ainsi lancée et allait faire son chemin. Quelques semaines plus tard, une réunion interministérielle à Paris avait pour but d'étudier cette même question. J'y développai les arguments déjà exposés à Draguignan. Ils reçurent l'assentiment de l'ensemble des participants. Malheureusement, cette année-là, le gouvernement ne disposait pas des crédits nécessaires, et aux grands regrets de la plupart, aucune décision ne put être prise. Toutefois, deux ou trois ans plus tard, le Préfet nous confia, dans le plus grand secret, que l'acquisition de l'île allait être décidée au tout prochain Conseil des Ministres.

A la même époque, antérieurement à la réunion interministérielle, j'avais appris que le Ministre de la Défense avait mis à la vente aux enchères l'îlot du Petit Langoustier. J'alertais aussitôt, par l'intermédiaire du Préfet, l'Administration supérieure soulignant combien il était choquant que l'Etat qui désirait acheter l'île, vende une des parties dont il était déjà propriétaire. La vente aux enchères fut immédiatement et définitivement stoppée. L'îlot appartient toujours à l'Etat, donc à nous tous.

L'acquisition de l'île par l'Etat, c'était un des buts essentiels de l'opération, évitait que très rapidement l'île ne se privatise au profit des plus riches, donc au détriment de ceux, beaucoup plus nombreux, qui n'avaient que les moyens de passer quelques jours ou simplement quelques heures sur l'île pour en admirer la beauté et profiter de la mer et de belles promenades dans des sites, des forêts, ayant en grande partie conservé leur caractère naturel. La forêt et les anciennes zones agricoles étaient ainsi définitivement sauvegardées, de même que les possibilités de développement touristique devenu le principal atout économique de l'île. On ne peut imaginer quel visage montrerait Porquerolles aujourd'hui si cette opération n'avait pas été envisagée et menée à bien!

Le Ministère de l'Agriculture, et en première ligne son chef de Service local, le DDA s'étant fortement engagés pour que cette heureuse solution aboutisse, je devins en fait, pendant plusieurs années, le principal responsable de tout ce qui concernait la protection de l'île, de l'étude des moyens à mettre en œuvre pour assurer son avenir et, si possible, son développement. Seules les activités liées au domaine maritime, plus particulièrement, celles des liaisons entre l'île et le continent, échappaient à juste titre à mes activités.

Nous disposions maintenant de crédits d'Etat qui devaient nous permettre d'agir concrètement. Nos actions furent immédiatement nombreuses au niveau des études et des actions sur le terrain. Pour éviter une trop longue et fastidieuse énumération, je me limiterai à quelques-unes.

Un de mes Ingénieurs des Eaux et Forêts particulièrement efficace et dynamique (il exerce actuellement de très importantes fonctions à un grade très élevé) fut dès les premiers jours dépêché sur les lieux ; son action se traduisit très vite sur le terrain :

- débroussaillage des plaines occupées autrefois par la vigne qui, de tranchées pare-feu naturelles, étaient devenues, envahies par le maquis, de dangereux risques de départ de feu,
- enlèvement ou destruction d'un grand nombre de pins secs, victimes de la maladie du pin maritime, et de ce fait particulièrement combustibles,
- créations de pistes forestières pour faciliter l'accès des véhicules chargés de la lutte contre l'incendie,
- achat et gestion de plusieurs de ces véhicules en liaison étroite avec le Service Départemental d'incendie. Au niveau régional, le Préfet avait donné des instructions pour que la protection de l'île soit une priorité pour les moyens de lutte aériens. A l'occasion d'un départ de feu que nous tentions de maîtriser, j'ai pu personnellement mesurer l'extrême efficacité de ces engins qui en seulement deux passages à quelques vingt ou trente mètres au-dessus de nos têtes, sous nos applaudissements, avaient littéralement écrasé le feu, les éclaboussures des végétaux brûlés nous ayant tous, du même coup, transformés en habitants de l'Afrique Noire...
- remises en état de grands réservoirs d'eau inutilisés, autrefois construits pour permettre l'irrigation,
- remise en état et création de sentiers piétonniers en bordure des falaises du Sud.

Le problème de l'alimentation en eau de l'île était devenu véritablement crucial d'année en année, les prélèvements dans la nappe phréatique toujours plus importants se traduisant, en été surtout, par une forte augmentation de la salinité des eaux du fait de la forte remontée vers la surface du biseau marin. L'eau pompée devenait de ce fait presque inconsommable.

Porquerolles faisant partie d'une commune urbaine, Hyères, la question de l'alimentation en eau échappait réglementairement à notre compétence. Mais elle était intimement liée ici à celle de l'irrigation, les ressources en eau étant communes. En outre, une longue expérience du métier m'a appris que l'efficacité prime toujours sur la simple compétence administrative. Nous nous sommes donc très fortement engagés, comme ce fut d'ailleurs le cas pour l'ensemble du Var.

Notre hydrogéologue, avec l'appui du Service Régional d'Aménagement des Eaux, procéda à une étude approfondie des diverses nappes phréatiques de l'île. Il en déduisit l'absolue nécessité de multiplier et d'éloigner les uns des autres les points de prélèvement pour éviter de trop déprimer ponctuellement les nappes. Selon son expression, il fallait les utiliser "en les prenant par les cheveux...". Cela a été fait, et c'est ainsi que les seules ressources locales, sans complément venant du continent (ce que beaucoup ignorent), arrivent encore à satisfaire la demande malgré les accroissements importants qu'elle a connus au cours des années. Mais cela suppose que tout soit mis en œuvre pour éviter les gaspillages.

Les eaux usées du village étaient collectées par un réseau d'égouts les rejetant gravitairement, non-épurées, à la mer, près du port. Le milieu marin s'en trouvait, visuellement, et surtout sanitaire très affecté. Il fut décidé de les refouler dans une station d'épuration à construire au voisinage de falaises du sud de l'île, ce qui fut fait. On poussa encore plus loin l'épuration par un traitement tertiaire dans trois bassins de lagunage. Cette solution présente l'avantage supplémentaire de permettre le recyclage d'une partie de ces eaux pour les besoins de l'irrigation, et de réduire d'autant les prélèvements à opérer dans les nappes.

Des vastes étendues autrefois cultivées ne restaient, après les hostilités, dans les zones acquises par l'Etat, que quelques parcelles portant des légumes et des arbres fruitiers. Il était impensable d'espérer recréer une nouvelle exploitation agricole sur une surface aussi limitée, dans de telles conditions. Je réussis cependant à convaincre mon Ministère, qui souhaitait mettre fin à cette unité, de l'intérêt de conserver, au moins à titre d'essai, une activité agricole sur l'île, activité créatrice d'emplois permanents et permettant aux habitants de disposer de légumes et fruits frais produits sur l'île.

Grâce aux crédits qui nous avaient été alloués, purent ainsi être recrutés une dizaine d'agents affectés, les uns à la surveillance et au nettoyage des forêts, les autres à l'exploitation agricole. Sur les conseils de l'Adjoint Spécial de l'île, Monsieur Bardy, je confiai la responsabilité de l'ensemble à un ancien employé de la Ferme, Monsieur Spavone, lui faisant une confiance totale que sa compétence, son dynamisme, et l'enthousiasme qu'il manifesta dans cette activité, justifiaient au-delà de toute espérance.

Les compétences sur Porquerolles furent par la suite transférées au Ministère de l'Environnement ce qui mit fin à mes activités officielles sur l'île.

Les parcelles de terre qui avaient été conservées pour l'agriculture furent étendues considérablement par la suite et permirent la création du "Parc domanial et conservatoire de l'île de Porquerolles", d'un intérêt considérable et dont l'activité scientifique déborde largement sur le continent. Une telle création aurait-elle été possible si n'avaient été conservées quelques petites parcelles pour le maintien d'activités agricoles ? C'est la DDA qui assura ce que l'on appelle "la conduite d'opération", lors de la construction des bâtiments.

De ce papier, beaucoup trop long à mon gré, j'attends surtout qu'il témoigne de mon attachement profond et permanent à mon île natale, et qu'il mette en évidence que l'on ne peut en fait être plus Porquerollais que je ne le suis. Mes principaux souvenirs de ce que l'île était autrefois, je les ai rassemblés dans un livre : "Rue du Phare. Ainsi vivait-on à Porquerolles". Y figurent notamment les raisons ayant conduit l'Etat à acquérir cette île, mais je n'y ai rien dit du rôle que j'avais alors joué. Nombreux étaient les Elus, Responsables professionnels, Chefs de service, collègues, amis etc. qui avaient conscience de l'affection que j'ai pour mon île natale. Presque chaque fois, quand je les rencontrais, ils me demandaient d'abord : "Comment va Porquerolles?" C'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui. Pendant toute ma carrière j'ai vécu avec l'espoir d'en faire à nouveau ma résidence principale dès l'âge de la retraite.

Alphonse Canessa
24 mars 1999